



Protocole d'accord dans une liquidation de communauté

Par **Cmoi 33**, le **23/01/2008** à **08:27**

Bonjour,

Est-il nécessaire sur un protocole d'accord de rappeler les griefs ou peut-on mettre en pièce attachée l'assignation sans mentionner les griefs dans le protocole d'accord.

Merci si vous pouvez m'éclairer à ce sujet.

Jean-Paul